

Profil de l'effectif des services publics du Nouveau-Brunswick

Ministère des Ressources humaines
Ministre
Denis Landry

2015



Profil de l'effectif des services publics du **Nouveau-Brunswick** **2015**

au 31 décembre 2015

Ministère des Ressources humaines
Ministre
Denis Landry

**Profil de l'effectif des services publics
du Nouveau-Brunswick
2015**

Publié par:

Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Imprimé au Nouveau-Brunswick

ISBN: Imprimé (bilingue) : 978-1-4605-1191-6
PDF (ang.) : 978-1-4605-1192-3
PDF (fr.) : 978-1-4605-1193-0

ISSN: 1712-9931

Conception graphique : SNB 10597



À propos du présent rapport

Le rapport *Profil de l'effectif des services publics du Nouveau-Brunswick* présente des renseignements statistiques sur les principales caractéristiques des services publics du Nouveau-Brunswick. Ces renseignements sont tirés des systèmes de rémunération et de gestion des ressources humaines des parties 1, 2 et 3 des services publics.

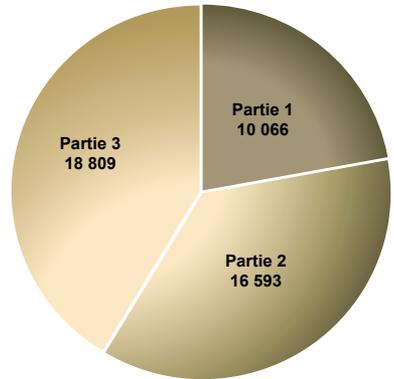
La partie 1 comprend les ministères, qu'on appelle souvent la fonction publique. La partie 2 regroupe le personnel du système scolaire, à savoir les enseignants, les chauffeurs d'autobus et les employés des districts scolaires. La partie 3 rassemble des employés du secteur hospitalier.

Les employés d'Ambulance Nouveau-Brunswick et des sociétés de la Couronne dans la Partie 4 ne sont pas inclus dans le présent rapport.

Nombre d'employés des services publics au 31 déc. 2015

Le nombre d'employés rémunérés des parties 1, 2 et 3 des services publics s'établissait à 45 468 au 31 déc. 2015. Le nombre d'employés de la partie 1 était de 10 066, ce qui représente 22 pour cent de l'effectif; il était de 16 593 pour la partie 2, soit 37 pour cent, et de 18 809 pour la partie 3, ou 41 pour cent.

Le tableau suivant montre le nombre de personnes employées par les services publics à partir du 31 déc. 2011 au 31 déc. 2015 dans les parties 1, 2 et 3.



31 déc. 2011 - 31 déc. 2015					
	2011	2012	2013	2014	2015
Partie 1	9 929	9 527	9 202	9 204	10 066*
Partie 2	16 730	16 561	16 833	16 797	16 593
Partie 3	20 129	20 063	19 532	19 464	18 809*
Total	46 788	46 151	45 567	45 465	45 468

*Le 1^{er} octobre 2015, le nouvel organisme de services communs centralisés, appelé Service Nouveau-Brunswick, est devenu opérationnel. Le nouvel organisme a absorbé les fonctions de l'ancien FacilicorpNB qui opérait dans la partie 3. Par conséquent, 910 anciens employés de FacilicorpNB ont été transférés de la partie 3 à la partie 1. Ce transfert explique l'augmentation des effectifs dans la partie 1 en 2015 (augmentation nette de 862 en raison d'une réduction de 48 employés dans le reste de la partie 1). Quoique 910 employés ont été transférés de la partie 3 à la partie 1, la réduction nette des effectifs dans la partie 3 fut de 655 en raison de 255 employés additionnels dans l'ensemble des opérations restantes.

Nombre d'employés permanents et temporaires des services publics au 31 déc. 2015

Les employés permanents sont ceux qui occupent un poste d'une durée indéterminée. Au 31 déc. 2015, les services publics du gouvernement provincial comptaient 38 236 employés permanents.

Le nombre d'employés permanents de la partie 1 s'élevait à 8 389, ce qui représente 19 pour cent de l'effectif total; il s'élevait à 13 333 pour la partie 2, soit 29 pour cent, et à 16 514 pour la partie 3, ou 36 pour cent.

Les employés temporaires incluent les occasionnels, le personnel embauché pour une durée déterminée et les personnes engagées en vertu d'un marché de services personnels. Le recours aux employés temporaires permet au gouvernement provincial d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de projets et d'initiatives d'une durée limitée ou saisonnière et de réaffecter ces ressources lorsque les priorités ou les besoins du public changent.

Au 31 déc. 2015, les services publics du gouvernement provincial comptaient 7 232 employés temporaires.

Au 31 déc. 2015, 84 pour cent de l'effectif des services publics était constitué par des employés permanents et 16 pour cent par des employés temporaires.

31 déc. 2011 - 31 déc. 2015						
Type d'emploi		2011	2012	2013	2014	2015
Permanent	Partie 1	8 062	8 007	7 766	7 714	8 389
	Partie 2	13 462	13 436	13 576	13 602	13 333
	Partie 3	17 648	17 665	17 169	17 012	16 514
	Total permanent	39 172	39 108	38 511	38 328	38 236
Temporaire	Partie 1	1 867	1 520	1 436	1 490	1 677
	Partie 2	3 268	3 125	3 257	3 195	3 260
	Partie 3	2 481	2 398	2 363	2 452	2 295
	Total temporaire	7 616	7 043	7 056	7 137	7 232
Total		46 788	46 151	45 567	45 465	45 468

Nombre d'employés à temps plein et à temps partiel des services publics au 31 déc. 2015

En règle générale, il est prévu que les employés à temps plein des parties 1 et 2 travaillent 36,25 heures par semaine et ceux de la partie 3, 37,5 heures par semaine.

Les employés à temps partiel sont ceux embauchés pour travailler un nombre d'heures inférieur à l'horaire à temps plein prévu, mais plus du tiers du temps normalement exigé des personnes exécutant des tâches semblables. Le travail à temps partiel est privilégié lorsque les tâches peuvent être exécutées en moins de temps ou lorsqu'un employé en fait la demande à la direction.

Au 31 déc. 2015, les services publics du gouvernement provincial comptaient 31 431 employés à temps plein et de 14 037 employés à temps partiel.

Dans l'ensemble, au 31 déc. 2015, 69 pour cent des services publics travaillaient à temps plein et 31 pour cent, à temps partiel.

31 déc. 2011 - 31 déc. 2015						
Type d'emploi		2011	2012	2013	2014	2015
Temps plein	Partie 1	8 560	8 395	8 148	8 079	8 756
	Partie 2	10 647	10 546	10 687	10 689	10 370
	Partie 3	13 378	13 329	12 896	12 844	12 305
	Total temps plein	32 585	32 270	31 731	31 612	31 431
Temps partiel	Partie 1	1 369	1 132	1 054	1 125	1 310
	Partie 2	6 083	6 015	6 146	6 108	6 223
	Partie 3	6 751	6 734	6 636	6 620	6 504
	Total temps partiel	14 203	13 881	13 836	13 853	14 037
Total		46 788	46 151	45 567	45 465	45 468

Nombre d'employés non syndiqués et syndiqués des services publics au 31 déc. 2015

Au 31 déc. 2015, les services publics comptaient 40 277 employés syndiqués (ceux visés par une convention collective) et 5 191 employés non syndiqués.

Au 31 déc. 2015, 89 pour cent de l'effectif des services publics était constitué par des employés syndiqués et 11 pour cent par des employés non syndiqués.

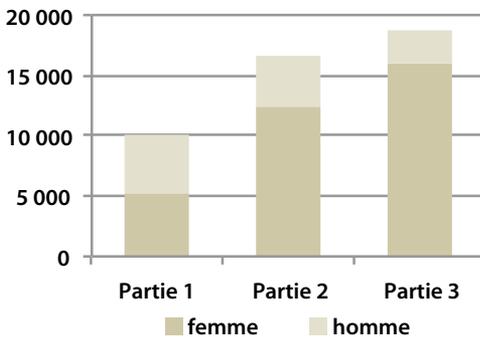
31 déc. 2011 - 31 déc. 2015						
Type d'emploi		2011	2012	2013	2014	2015
Employés syndiqués	Partie 1	6 593	6 373	6 087	5 942	6 326
	Partie 2	16 331	16 202	16 431	16 624	16 432
	Partie 3	18 480	18 356	17 885	17 833	17 519
	Total syndiqué	41 404	40 931	40 403	40 399	40 277
Employés non-syndiqués	Partie 1	3 336	3 154	3 115	3 262	3 740
	Partie 2	399	359	402	173	161
	Partie 3	1 649	1 707	1 647	1 631	1 290
	Total non syndiqué	5 384	5 220	5 164	5 066	5 191
Total	46 788	46 151	45 567	45 465	45 468	

Répartition des effectifs selon le sexe au 31 déc. 2015

La population active totale du Nouveau-Brunswick est composée à 51 pour cent de femmes et à 49 pour cent d'hommes¹. Dans l'ensemble, la répartition selon le sexe pour les trois parties des services publics est ainsi 74 pour cent sont des femmes et 26 pour cent sont des hommes.

Le tableau suivant montre le nombre de personnes employées par les services publics selon le sexe au 31 déc. 2015. La répartition pour la Partie 1 du service public est 52 pour cent de femmes et 48 pour cent d'hommes. Les Parties 2 et 3 sont similaires à l'ensemble de la répartition selon le sexe pour les services publics (Partie 2 : 74 pour cent sont des femmes et 26 pour cent sont des hommes; Partie 3 : 85 pour cent sont des femmes et 15 pour cent sont des hommes).

31 déc. 2015				
sexe	Partie 1	Partie 2	Partie 3	Total
femme	5 188	12 325	15 958	33 471
homme	4 878	4 268	2 851	11 997
Total	10 066	16 593	18 809	45 468

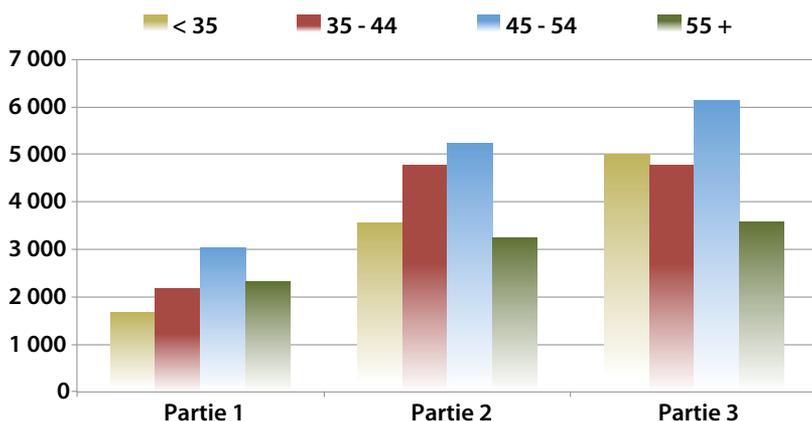


¹ Statistique Canada : <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/demo31f-fra.htm>

Répartition par âge des employés des services publics au 31 déc. 2015

La répartition par âge des employés des services publics est demeurée stable au cours des cinq dernières années. Au 31 déc. 2015, 23 pour cent des employés étaient âgés de 34 ans et moins, 25 pour cent, de 35 à 44 ans, 32 pour cent, de 45 à 54 ans et 20 pour cent, de 55 ans et plus.

31 déc. 2015				
Âge	Partie 1	Partie 2	Partie 3	Total
< 35	1 894	3 413	5 023	10 330
35 - 44	2 391	4 644	4 497	11 532
45 - 54	3 300	5 303	5 709	14 312
55 +	2 481	3 233	3 580	9 294
Total	10 066	16 593	18 809	45 468



Répartition régionale des employés des services publics au 31 déc. 2015

La carte démontre la répartition géographique des effectifs des services publics. Même si la majorité des administrations centrales des ministères se situent dans la région de la capitale provinciale, soit Fredericton, la carte indique que seulement 26 pour cent des employés permanents et temporaires y travaillent, tandis que 74 pour cent travaillent ailleurs dans la province.

